

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2011

DÉFENSEUR DES DROITS (LOI ORGANIQUE)
(Deuxième lecture) - (n° 3153)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18

présenté par
M. Mamère, M. Yves Cochet, M. de Rugy et Mme Poursinoff

ARTICLE 13

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

C'est un amendement de concordance qui tire les conséquences de la suppression des collègues.